

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

2^e séance – 30 mars 2022 – 18 h à 19 h 24

Vidéoconférence - Zoom

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Madame Isabelle N. Miron – Présidente et conseillère municipale

Monsieur Steven Boivin – Vice-président et conseiller municipal

Madame Magdalena Berthet – Membre citoyenne

Madame Milena Casas Tovar – Héritage colombien

Madame Mona Kiame – Membre citoyenne

Secrétaire

Madame Véronique Leduc – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Ressources internes

Madame Anick Fortin – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Madame Sonia Blouin – Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Carole Laguë – Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Josée Bellemare – Service des arts, de la culture et des lettres

Madame Caroline Desrochers – Service des arts, de la culture et des lettres

Monsieur Thierry Belinga – Service de l'urbanisme et du développement durable

Monsieur Benjamin Jaffelin – Service de l'urbanisme et du développement durable

Absences :

Monsieur Louis-Antoine Blanchette – Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais

Monsieur Yvon Leclerc – Membre citoyen

La séance débute à 18 h.

1. Mot de bienvenue

Madame Isabelle N. Miron souhaite la bienvenue à tous.

Elle mentionne qu'au comité plénier du 29 mars, des discussions ont eu lieu sur les arts visuels et qu'une nouvelle œuvre sera intégrée, dès septembre, au bassin aquatique multifonctionnel du parc Jack-Eyamie dans le secteur de Masson-Angers. Cette œuvre a été conçue par l'artiste Josée Dubeau.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Milena Casas Tovar

Appuyé par madame Magdalena Berthet

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 23 février 2022

Aucun suivi.

4. Questions des citoyennes et citoyens

Aucune question n'a été adressée à la Commission.

5. Présentation – Élaboration de la nouvelle politique culturelle de la Ville

Madame Bellemare présente les étapes de la démarche d'élaboration de la nouvelle politique culturelle ainsi que deux scénarios de gouvernance proposés, soit la mise en place d'un comité comprenant les membres de la Commission en y ajoutant d'autres personnes afin de créer un comité élargi ou bien la formation d'un comité qui travaillerait en étroite collaboration avec la Commission.

Monsieur Boivin suggère aux membres de retenir le scénario 2 considérant que le plan de travail de la Commission est assez chargé. Les membres sont en accord avec cette proposition.

Monsieur Boivin confirme l'importance d'interpeller la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire dans cette démarche.

Madame Mona Kiame se joint à la rencontre à 18 h 15.

Une séance extraordinaire de la Commission concernant ce dossier est prévue dans la semaine du 18 avril 2022 afin de convenir du mandat, de la composition du comité de politique culturelle ainsi que du budget nécessaire aux travaux.

6. Présentation : Mise à jour des fonds et programmes de soutien relevant du Service des arts, de la culture et des lettres

Mesdames Bellemare et Blouin présentent les modalités proposées pour la mise à jour des fonds et programmes de soutien relevant du Service des arts, de la culture et des lettres aux membres de la Commission dans le but de recueillir leurs commentaires et d'obtenir une recommandation à émettre au conseil municipal quant à l'adoption de ces nouvelles modalités.

Monsieur Boivin se questionne sur les modalités en lien avec le soutien financier qui est bonifié, sur le type de soutien qui sera offert aux organismes ainsi que de la façon dont la Ville fera un retour auprès des organismes. Il souhaite également connaître la façon dont les agents sont identifiés pour le soutien aux types d'événements selon le niveau d'envergure.

Il est mentionné que la bonification du soutien financier ne serait pas faite sur les pourcentages de soutien de base, mais sur la subvention à laquelle serait ajoutés des pourcentages additionnels.

En lien avec les modalités de versement, monsieur Boivin demande la différence entre les événements. Il mentionne qu'il est difficile de confirmer les documents si l'on ne détient pas tout l'argent pour les fournisseurs, qui eux, aident à confirmer les documents.

Madame Blouin répond que les projets plus simples nécessitent le recours à moins de services municipaux tandis que les projets d'événements demandent une meilleure planification. Madame Bellemare ajoute que des documents supplémentaires sont nécessaires lorsqu'il y a lieu de fermer des rues, d'avoir une présence policière, etc. Les documents servent à bien accompagner l'organisme, donc le projet.

Madame Bellemare informe les membres qu'un courriel a été acheminé aux organismes afin de les informer de l'avancement de la démarche de mise à jour à la suite de la consultation de l'automne 2021.

Monsieur Boivin demande comment se fait l'attribution des projets entre les coordonnateurs du Bureau des événements et les agents du Service des arts, de la culture et des lettres.

Madame Bellemare précise que le Bureau des événements fait partie du Service des arts, de la culture et des lettres. Le partage sera fait d'abord en tenant compte des expertises de chacun des coordonnateurs ensuite en fonction de leurs intérêts et de leur lieu de résidence. Il est ajouté que l'accompagnement des organismes signifie aussi de développer un calendrier de rencontres avec le milieu afin d'échanger en continu avec les organismes.

Monsieur Boivin demande s'il y a une ouverture dans cette mise à jour pour offrir un soutien pluriannuel, par exemple, un événement qui revient chaque année pourrait déposer une seule fois pour 3 années consécutives.

Madame Bellemare répond que c'est une idée dont il faudrait discuter. Pour l'instant, le Salon du livre de l'Outaouais et l'Orchestre symphonique de Gatineau fonctionnent de façon pluriannuelle. Elle ajoute qu'il faut aussi faire attention à ne pas ramener toujours les mêmes projets.

Madame Blouin mentionne que ce point pourrait être discuté dans le cadre de la démarche de politique culturelle.

Madame Kiame demande pour quand sont prévus les changements.

Madame Blouin répond que les changements seraient apportés dès l'adoption au conseil municipal qui est prévue le 10 mai 2022. Donc, les changements seraient en vigueur pour le soutien 2023.

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil municipal :

CP-CACLP-2022-02

- *d'adopter les modifications proposées aux modalités des programmes de soutien événementiels et des fonds d'animation et de revitalisation.*

Il est proposé par madame Isabelle N. Miron

Appuyé par madame Magdalena Berthet

Adoptée

7. Nouveaux partenariats avec le Théâtre de l'Île

Madame Bellemare informe les membres que des partenariats ont été établis avec L'Artishow et le Conseil du jardin canadien dans le but de maximiser le potentiel du Théâtre de l'Île tel que discuté et proposé par les membres lors d'une séance antérieure. Elle ajoute que des démarches sont en cours afin d'établir des partenariats avec des commerces du centre-ville pour favoriser la relance.

8. Bons coups culturels

Isabelle N. Miron

La Bronze au Minotaure, The Guitrys au Théâtre de l'Île, l'exposition Tissus, Trames, Dessins sans fin et Oculus Lucidus de l'artiste Francesca Penserini à l'Espace Pierre-Debain.

Steven Boivin

Jean-Michel Blais et Passe-Partout à la Salle Odyssee, l'exposition du Salon du livre qui aura lieu dans le secteur d'Aylmer de la mi-mai à la mi-juin.

Josée Bellemare

La pièce de théâtre Pas perdu présenté dans la région de Montréal, l'activité de médiation culturelle sur le peintre Jean-Dallaire organisée par le SACL au Cégep de l'Outaouais lors de la Semaine des sciences humaines.

Sonia Blouin

L'inauguration des Ateliers du Ruisseau au 135, rue Eddy, l'organisme SOFOU qui répète maintenant au Centre culturel du Vieux-Aylmer.

9. Logistique de la Commission

Madame Bellemare souhaite savoir si les membres préfèrent tenir la prochaine séance en présentiel ou la maintenir en mode virtuel. Madame Miron suggère aux membres de contacter l'administration pour leur faire part de leur préférence.

10. Varia

Aucun point au varia.

11. Prochaine séance : 25 mai 2022

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine aura lieu le 25 mai 2022.

12. Levée de la séance



*Il est proposé par madame Isabelle N. Miron
Appuyé par monsieur Steven Boivin*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 19 h 24.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
PRÉSIDENTE MADAME ISABELLE N. MIRON	SECRÉTAIRE MADAME VÉRONIQUE LEDUC